



Canton de Roquebrune-sur-Argens

**MAIRIE**  
**DE**  
**CALLIAN**

Callian, le 18/08/2022

M. le Président  
Syndicat Mixte du SCOT de l'Ouest des Alpes  
Maritimes  
57 av Pierre Sémard BP 91015  
06131 GRASSE Cedex

Objet : avis sur le projet de Modification simplifiée n°2 du SCOT OUEST – consultation PPA  
V/Réf : JV/NC/LT – SCOT/2022-016  
N/Réf : FC/AV

Monsieur le Président,

Je fais suite à la réception le 18 juillet dernier de votre courrier du 13 juillet référencé ci-dessus, relatif à la transmission de votre projet de modification simplifiée n°2 du SCOT'Ouest des Alpes Maritimes, pour avis.

S'agissant de rectifications mineures, la commune de Callian émet un avis favorable sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

François CAVALLIER